



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccin contre la covid-19

Question au Gouvernement n° 3500

Texte de la question

VACCIN CONTRE LA COVID-19

M. le président. Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à Mme Nathalie Porte, devenue, le 28 juillet dernier, députée de la troisième circonscription du Calvados, en remplacement de M. Sébastien Leclerc. *(Applaudissements sur tous les bancs.)* Chère collègue, vous avez la parole.

Mme Nathalie Porte. Merci monsieur le président. Ma question s'adresse au Premier ministre. Les dernières avancées de la recherche nous font espérer la mise en service très prochaine d'un vaccin efficace contre la covid-19. Ce vaccin nous permettrait de voir le bout du tunnel de cette crise sanitaire si éprouvante pour les Français. L'espoir d'un vaccin, c'est l'espoir d'enrayer cette épidémie qui a fait déjà plus de 40 000 morts sur le sol français ; c'est l'espoir de désengorger les hôpitaux français où, comme à Lisieux, on doit renvoyer des patients chez eux pour prendre en charge des malades du covid-19 ; c'est surtout l'espoir que ce confinement soit le dernier, que des milliers de petites et moyennes entreprises puissent enfin reprendre une activité normale et que les commerces que vous considérez comme non essentiels puissent rouvrir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Jean-Pierre Vigier. Très bien !

Mme Nathalie Porte. Encore faut-il que le Gouvernement soit capable de relever le défi en commandant, en stockant et en acheminant ces vaccins en très grand nombre, dans un contexte de forte concurrence internationale. L'anticipation sera fondamentale. Le vaccin n'est pas encore disponible mais la stratégie d'approvisionnement doit se décider et être appliquée maintenant. Après le manque criant de masques, en mars,...

M. Jean-Pierre Vigier. Eh oui !

Mme Nathalie Porte. ...le manque criant de tests, en avril, il serait incompréhensible que notre pays, sixième puissance mondiale, manque de vaccins contre la covid-19.

M. Jean-Pierre Vigier. Elle a raison !

Mme Nathalie Porte. Nous sommes d'autant plus inquiets que votre campagne actuelle de vaccination contre la grippe saisonnière est un fiasco. Nous sommes en effet en situation de grave pénurie et même les soignants ne peuvent souvent pas se faire tous vacciner contre la grippe.

J'ai deux questions simples : avez-vous anticipé une stratégie d'approvisionnement de vaccins contre la covid-19 ?

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas gagné !

Mme Nathalie Porte. Pouvez-vous nous garantir que les Français, et en priorité les soignants, n'auront pas à souffrir d'une pénurie de de ces vaccins ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR – M. Jean-Luc Mélenchon applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles.

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles. Ne commençons pas ce premier échange par des polémiques inutiles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Protestations sur les bancs du groupe LR.*) Ne faisons pas de polémiques à propos d'un vaccin qu'on n'a pas encore trouvé. Ne faites pas de polémique sur la campagne de vaccination contre la grippe qui a été un succès cette année : jamais les Français ne se sont autant fait vacciner contre la grippe et en priorité les personnes les plus vulnérables. Vous devriez vous en réjouir, madame la députée.

Sur le fond, je vous rejoins sur le fait que les annonces du laboratoire Pfizer sont porteuses d'espoirs. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Il nous faut néanmoins rester très prudents. Le laboratoire en question n'en est en effet qu'à la phase trois des tests de l'élaboration de ce vaccin. Je l'ai dit tout à l'heure : il faudra encore au moins un mois de tests avant que les autorités sanitaires américaines et européennes puissent se saisir des données disponibles et envisager la délivrance d'autorisations.

En parallèle, je l'ai évoqué tout à l'heure et si vous m'aviez écouté vous ne me poseriez pas la question,...

M. Jean-Pierre Vigier. Ce n'était pas clair !

Mme Valérie Beauvais. Nous avons encore le droit de vous poser des questions !

M. Adrien Taquet, secrétaire d'Étatla Haute autorité de santé est en train de travailler à l'élaboration des recommandations qui nous permettront de fixer la politique de vaccination qui devra également tenir compte du profil spécifique de chaque vaccin et de leur disponibilité puisque, vous le savez, plusieurs laboratoires sont plutôt bien avancés dans la réalisation de vaccins qui n'ont pas tous les mêmes caractéristiques – à deux doses pour certains, à une dose pour d'autres.

M. Michel Herbillon. Serez-vous prêts ? Voilà la question !

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État . Enfin, la question de la stratégie d'approvisionnement ne doit pas être définie maintenant ! Elle a commencé d'être mise en œuvre il y a plusieurs mois dans le cadre européen et sous l'impulsion de la France. L'Union européenne a commandé auprès du groupe Pfizer 200 millions de doses ainsi que 100 millions de doses en option.

M. Pierre Cordier. Tu n'es pas à la hauteur, Taquet !

M. Jean-Pierre Vigier. Nul !

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État . D'autres précommandes ont été effectuées auprès d'autres laboratoires comme AstraZeneca. La stratégie est donc appliquée, je le répète, depuis de nombreux mois et je puis vous assurer que l'ensemble des Français pourront avoir accès à un vaccin dans le cadre des recommandations de la Haute autorité de santé. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme Nathalie Porte pour seulement sept secondes...

Mme Nathalie Porte. En fait, vous jugez polémique ce qui vous dérange ; mais j'ai exprimé ce qui est l'avis de tous les Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Raphaël Schellenberger. Bravo !

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Porte](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3500

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Enfance et familles

Ministère attributaire : Enfance et familles

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 novembre 2020](#)